



LIGNE NOUVELLE
Montpellier
Perpignan

COMMISSION CONSULTATIVE

PHASE **2**

BÉZIERS ↔ PERPIGNAN

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR :

WWW.LIGNE-MONTPELLIER-PERPIGNAN.COM

10 SEPTEMBRE 2024 - NARBONNE



L'équipe projet présente aujourd'hui

Stéphane LUBRANO

Directeur de la mission LNMP

Olivier GALAND

Responsable Phase 1

Sylvie MARTIN

Responsable foncier

Lucile Reymond

Responsable Gares Nouvelles

Anne-Lise GIBBE

Responsable de la concertation



Le programme

10h00

Présentation :

- Pourquoi une ligne nouvelle ?
- Le projet en un coup d'œil
- Où en est le projet aujourd'hui ?
- Zoom sur la phase 1
- Zoom sur la phase 2

11h00

Echanges

**Pourquoi une
ligne nouvelle ?**

*Rappel des
objectifs*

Un doublet de lignes complémentaires formant ensemble un réseau ferroviaire plus performant

UNE LIGNE EN +

c'est + de trains, pour tous, sur toutes les lignes !



Un projet **indispensable** pour répondre aux besoins de mobilité de demain

Un projet prioritaire à l'échelle européenne

Un projet qui s'inscrit dans les grandes démarches nationales : Loi d'Orientation des Mobilités, Stratégie Nationale Bas Carbone, Loi Résilience et Climat...

LIGNE NOUVELLE

Plus rapide, pour aller plus loin

LIGNE ACTUELLE

Plus de trains pour le quotidien

Faciliter les déplacements du quotidien

+ de TER

+ de capacité
pour les trains
du quotidien



Une désaturation de la ligne actuelle pour :

- Développer le trafic TER, volonté forte de la Région Occitanie
- Créer les conditions favorables à la mise en place d'un RER métropolitain souhaité par Montpellier Méditerranée Métropole

+ 3 millions de voyageurs

— par an / projet global,
tous types de voyageurs

+ 700 000 voyageurs

— par an dès la phase 1,
tous types de voyageurs

Assurer la continuité de la **grande vitesse**

+ de TGV



→ **Achever la réalisation du chaînon manquant**
du corridor de transport à grande vitesse
entre le nord et le sud de l'Europe

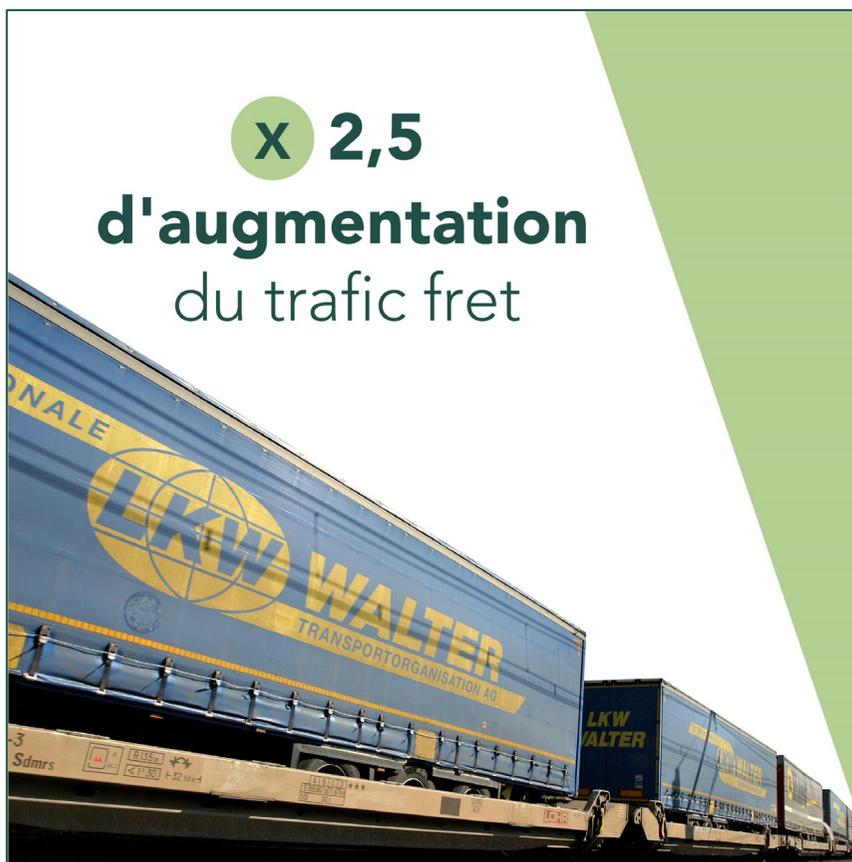
→ **Des connexions plus rapides, pour**
participer au désenclavement et à l'attractivité
des territoires desservis

-18 min

de trajet entre
Montpellier et Béziers
dès la phase 1

Contribuer à la **décarbonation** des transports

+ de fret



Un renforcement du corridor fret Méditerranée qui permet de contribuer à :

- l'atteinte de l'objectif de doublement du trafic fret (Stratégie Nationale pour le développement du Fret Ferroviaire) en favorisant **le report modal** (qualité de service de la ligne nouvelle)
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- l'amélioration de la **qualité de l'air** et la **diminution des accidents sur le réseau routier**

Jusqu'à 110 000 camions

de moins par an sur les routes

1 train = 45 camions



LIGNE NOUVELLE
**Montpellier
Perpignan**

2

**Concrètement,
de quoi
parle-t-on ?**

En un coup d'œil



150 km
de ligne nouvelle
entre Montpellier
et Perpignan

PHASE 1 MONTPELLIER ↔ BÉZIERS



52,3 km
de ligne nouvelle
+7 km
de raccordements
au réseau existant



ligne mixte
(fret + voyageurs)



2 Mds d'euros
CE 2020

PHASE 2 BÉZIERS ↔ PERPIGNAN



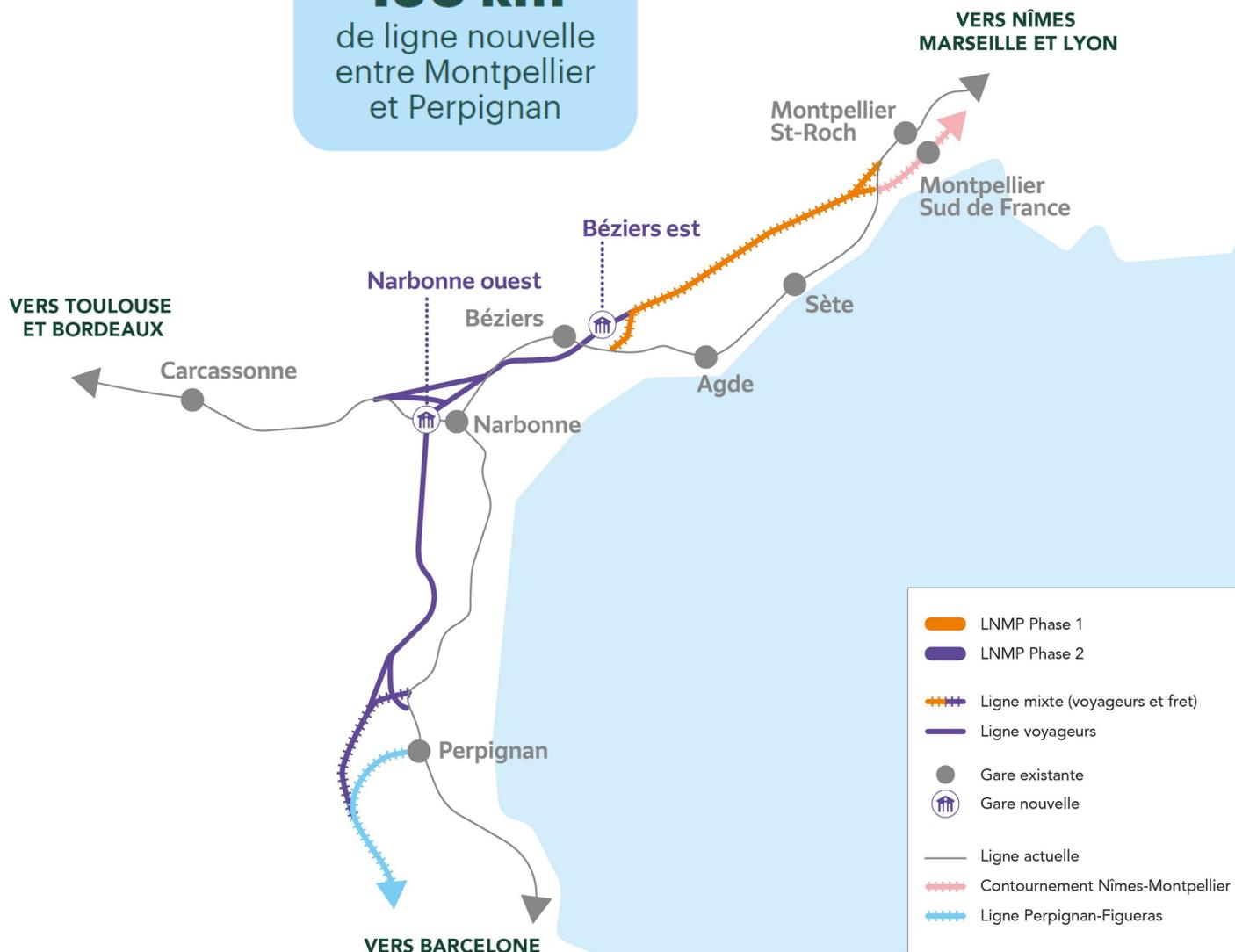
97,7 km
de ligne nouvelle
+23 km
de raccordements
au réseau existant



2 gares nouvelles

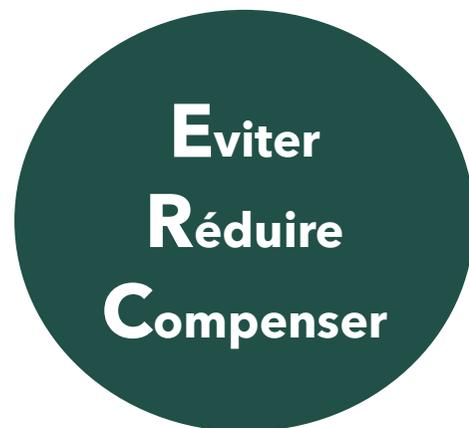


4 Mds d'euros
CE 2020



Les enjeux environnementaux

Limiter l'impact de la ligne sur l'environnement (activités agricoles, zones humides, biodiversité, paysages, bruit...)



A chaque étape (du débat public jusqu'au choix du tracé), via un **dialogue continu** avec les habitants et les acteurs du territoire :

- identifier les enjeux
- coconstruire des solutions permettant de **les éviter, en réduire** l'impact ou en **compenser** les effets.



Le développement durable au cœur du projet

SNCF Réseau s'inscrit dans une démarche « **HQE Infrastructures Durables** » pour réduire l'empreinte carbone de la ligne

En plaçant l'éco-conception au centre de cette démarche

L'insertion paysagère et architecturale fait également l'objet d'une attention toute particulière.

6 milliards d'euros 13 partenaires cofinanceurs

PHASE 1 2,04 Mds d'€
MONTPELLIER ↔ BÉZIERS

PHASE 2 4,08 Mds d'€
BÉZIERS ↔ PERPIGNAN



40 %
▶ Collectivités

40 %
▶ Etat

Financement
attendu à hauteur de
20 %
▶ Europe

→ **Phase 1 : La société de financement LNMP**

Créée en 2022, elle gère la participation financière des collectivités

→ **Phase 2 : conventions de financement**

→ **Phase 1 : AFITF** (Agence de financement des infrastructures de transports)

→ **Phase 2 : Contrat de plan Etat-Région**

→ **Phase 1** : deux subventions déjà obtenues (9,3 M€ + 6,3 M€)

→ **Phase 1 + phase 2** : un dossier retenu par l'UE en juillet 2024 pour une subvention de 22,5 M€



LIGNE NOUVELLE
**Montpellier
Perpignan**

3

Où en est le
projet
aujourd'hui ?

Phase 1 : études techniques, environnement, maîtrise foncière et dialogue avec le territoire

-  2021/2022 : Concertation préalable et enquête publique
-  16 février 2023 : Déclaration d'utilité publique



Etudes techniques détaillées

→ Actualisation des données (écologiques, géotechniques...) d'ici à fin 2025



Environnement et procédures

→ Interventions préparatoires et expérimentations écologiques à partir de 2025



Maîtrise foncière des emprises

→ Acquisition des parcelles nécessaires à la réalisation du projet



Dialogue Territorial

→ Information et dialogue continu pour un projet co-construit



Démarrage des travaux **avant fin 2029**



Mise en service à **l'horizon 2034**

Phase 2 : compléments d'études et concertation



Compléments d'études

Pour réétudier à la demande des acteurs du territoire la mixité (dont un passage en tunnel des Corbières) et les gares nouvelles



Une concertation préalable à l'enquête publique en 2 temps :

2025 : fonctionnalités (mixité et gares nouvelles)

2026 : tracé



Déclaration d'Utilité Publique



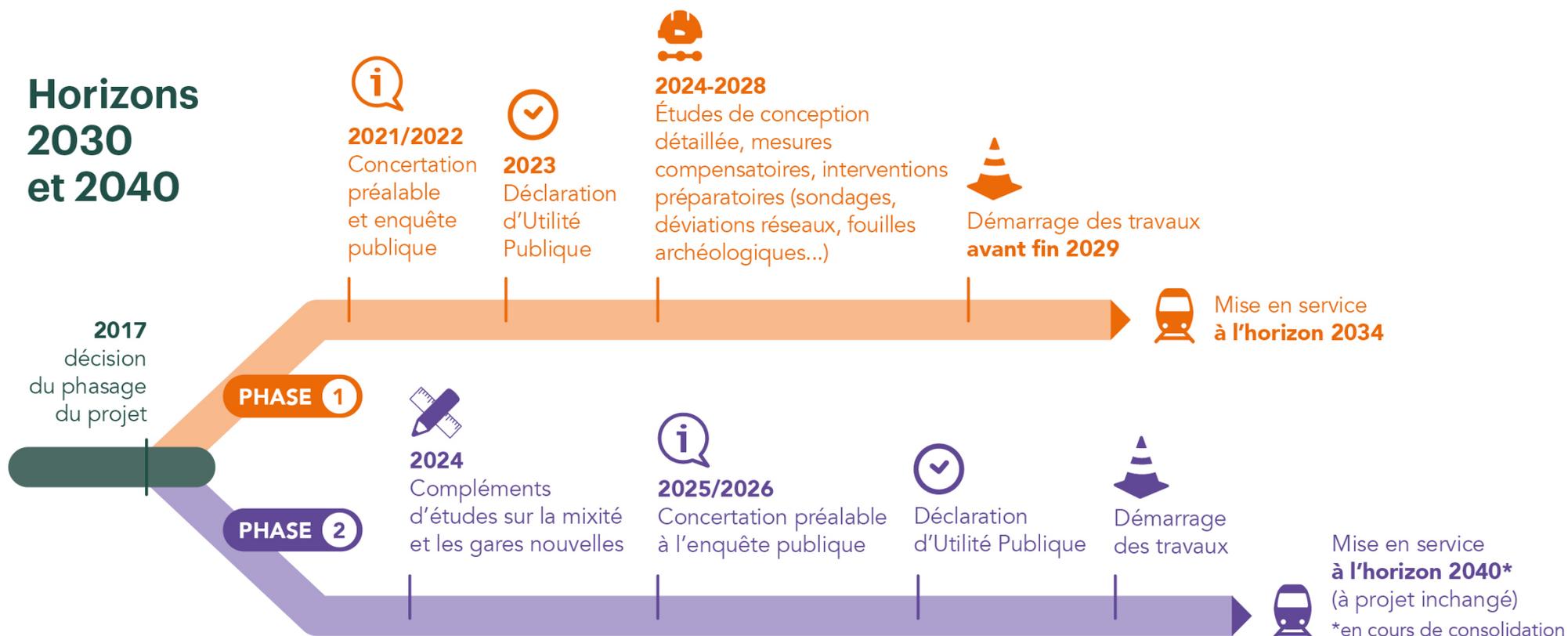
Démarrage des travaux



Mise en service à **l'horizon 2040** à projet inchangé*

** sans modification des fonctionnalités (compléments d'études en cours)*

Calendrier





LIGNE NOUVELLE
**Montpellier
Perpignan**

4

Comment ?
*Zoom sur la
phase 1*

Les aménagements nécessaires

18
communes
traversées



- ↔ **3 raccordements** au réseau existant
- ↔ **1 sous-station électrique** (Lattes - La Castelle)
- ↔ **Près de 120 ouvrages d'art** (franchissements de voirie, voies ferrées, cours d'eau, rétablissements de continuité écologiques...)
- ↔ **2 franchissements de l'autoroute A9** (Loupian et Montblanc)
- ↔ **18 viaducs**, dont 9 principaux et 9 de décharge
- ↔ **1 tunnel**
- ↔ **1 base travaux** (Bessan - Saint-Thibéry)

Marché de Conception Réalisation

Un marché de Conception Réalisation permet :

- La réduction du niveau de risques porté par SNCF et les co-financeurs
- La minimisation des interfaces
- Un planning maîtrisé
- Une cohérence d'ensemble
- Un démarrage des travaux en 2029



Quelques exemples d'organisations similaires qui ont démontré leur efficacité :

- Le CNM (Contournement de Nîmes Montpellier) réalisé par Oc'Via
- BPL (Bretagne Pays de la Loire) réalisé par ERE
- SEA (Sud Europe Atlantique) réalisé par Lisea



LIGNE NOUVELLE
**Montpellier
Perpignan**

5

Comment ?
*Zoom sur la
phase 2*

2024-2025 : compléments d'études et préparation de la concertation



2024 - 2025 : compléments d'études

- Etudes trafic et capacité, socio-économie
- Etudes environnementales dont inventaires « Faunes Flore Habitats »
- Compléments d'études techniques sur les couloirs de référence
- Etudes Paysagères Patrimoniales et Architecturales
- Etudes vulnérabilité au changement climatique de la ligne actuelle

Début 2025 : Saisine de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

Sur les modalités de participation du public à mettre en place d'ici l'enquête publique

- › Pour que le public puisse se prononcer à chaque étape sur des options exposées clairement (analyse multicritères)
- › Pour que les partenaires puissent décider sereinement
- › Tout en permettant une co-construction continue avec le territoire

➔ une concertation phasée

2024-2025 : dialogue territorial



- **Inform**er sur le **programme d'études** et l'objet de la future concertation
- **Présenter ce qui a changé** (contexte, aménagement du territoire, perspectives de trafic...)
- **Partager le diagnostic et les enjeux territoriaux de chaque scénario** : identifier les atouts et les points de vigilance et de sensibilité.
- **Enrichir les études techniques** : prise en compte de tous les sujets et points de vigilance pour l'analyse multicritères
- **Echanger des informations** et **préparer la concertation**

Acteurs associés

- ↔ **Collectivités** (services)
- ↔ **Services de l'état**
- ↔ **Syndicats** mixtes et établissements publics
- ↔ Acteurs **économiques, environnementaux, associatifs, agricoles, touristiques**
- ↔ Acteurs espagnols et européens

Une démarche séquencée de l'automne 2024 au printemps 2025 :



Automne 2025 : concertation sur les fonctionnalités, mixité et gares nouvelles

Analyse multicritère de différents scénarios de services

Voyageurs ou mixité ?

Analyse et comparaison de trois scénarii :

- Le tracé voyageur acté par Décision Ministérielle
- Un scénario mixte dit « Corbières Littorales »
- Un scénario mixte avec un passage en tunnel sous le massif des Corbières

Les gares nouvelles

Analyse et comparaison de 4 scénarii :

- 2 gares nouvelles Béziers Est et Narbonne Ouest (scénario actuel)
- 1 gare nouvelle à Narbonne Ouest sans raccordement à Nissan
- 1 gare nouvelle à Narbonne Ouest avec un raccordement à Nissan
- 1 seule gare nouvelle à Nissan

➔ **Bilan de la concertation et décision ministérielle sur les fonctionnalités**

[Focus] scénarios gares nouvelles



2026 : poursuite des études et de la concertation

Solution MIXTE

Concertation sur de nouveaux tracés

1^{er} semestre 2026

Etudes sur les tracés et analyse multicritères

Automne 2026

Concertation sur les tracés

→ *Bilan de la concertation et décision ministérielle sur les tracés*

OU

Solution VOYAGEURS

Concertation sur le tracé actuel

2026

Poursuite des études

Actualisation et compléments portant sur l'insertion paysagère, les mesures compensatoires, les modifications à la marge du tracé, etc.



Insertion paysagère de la ligne

Les territoires traversés disposent d'un patrimoine naturel, historique et culturel parmi les plus riches et les plus variés de France

- ➔ Préservation de la biodiversité et des zones écologiques
- ➔ Préservation des atouts touristiques et patrimoniaux
- ➔ Limitation des impacts paysagers de la ligne
- ➔ Protection des villages des nuisances acoustiques



- ↔ Basse plaine de l'Aude
- ↔ PNR de la Narbonnaise
- ↔ Massif des Corbières
- ↔ Plaine du Roussillon
- ↔ ...

Tout au long du projet, **SNCF Réseau poursuit son travail en collaboration avec les communes concernées par le projet**, afin de répondre au mieux aux attentes des services instructeurs et des acteurs du territoire.

Mesures compensatoires environnementales

Une démarche ambitieuse pour le maintien et la restauration de la biodiversité initiée sur la Phase 1

Objectif : coconstruire les mesures de compensations écologiques du projet afin de définir, et mettre en œuvre, des mesures bénéfiques pour le territoire

- ↔ Développer des synergies sur le territoire pour renforcer l'efficacité de mesures (stratégies territoriales de préservation de la Biodiversité)
- ↔ Rechercher la compatibilité avec les usages (pratiques agricoles, sylvicoles, loisirs...) et les projets des collectivités dans une logique de développement durable
- ↔ Assurer l'efficacité et le suivi des mesures sur le temps long

 **Organisation de plusieurs ateliers de travail techniques et territoriaux pour définir les mesures**



Les acteurs associés :

- ↔ Un comité scientifique piloté par le CEN
- ↔ Les collectivités territoriales concernées
- ↔ Syndicats mixtes et syndicats de bassin
- ↔ Des représentants du monde agricole : chambres d'agriculture, SAFER...
- ↔ Les associations écologistes
- ↔ Les chasseurs

Acquisitions foncières

La construction de la future ligne nécessitera l'acquisition de terrains.

Une fois la DUP obtenue et les besoins fonciers identifiés, les surfaces se trouvant dans l'emprise du projet feront l'objet de procédures d'**acquisition à l'amiable en majorité** ou **par voie d'expropriation**.

Qui est concerné ?

- Toutes personnes physiques (**propriétaires, exploitants**) ou morales (**entreprises, collectivités...**) possédant une ou plusieurs parcelles concernées par la construction de la future ligne.

Quels types de biens ?

- **En majorité des biens non bâtis** : parcelles agricoles, parcelles en état naturel ou de friche ou boisées, parcelles constructibles.
- **Des biens bâtis** : habitations, sièges d'exploitations agricoles, immeubles industriels ou commerciaux.

Quand ?

- Les acquisitions foncières démarrent **après la déclaration d'utilité publique** (DUP) et après la stabilisation des besoins fonciers pour la construction de la ligne
- Des **autorisations d'occupation temporaires** pourront aussi être conclues pour conduire des sondages et travaux provisoires.



Un travail partenarial avec le monde agricole

Les organisations professionnelles agricoles sont des partenaires privilégiés de SNCF Réseau pour :

- garantir le respect des protocoles d'indemnisations,
- analyser les impacts sur les exploitations agricoles concernées par le projet,
- envisager et mettre en œuvre des compensations

Un accord-cadre d'indemnisations a été signé le 3 mai dernier.

	PHASE 2	AUDE
Emprise ER (Ha)	1882	864
Surf. acquise (Ha) ou en cours	502	63
Nombre de bâtis	157	75

Une enquête parcellaire sera réalisée après l'obtention de la DUP et la définition des besoins fonciers pour déterminer avec précision les parcelles utiles à la réalisation de la ligne nouvelle et identifier les propriétaires et occupants.



LIGNE NOUVELLE
**Montpellier
Perpignan**



**Comment
s'informer
sur la suite ?**

Les outils d'information et de contact

Site internet

Toute l'information sur le projet

WWW.LIGNE-MONTELLIER-PERPIGNAN.COM

Page LinkedIn : *suivez-le projet !*



Contact

Pour toute demande, question sur le projet :

info@lignenouvelle.com

Plaquette

L'essentiel du projet

Fiches thématiques

Tout comprendre

- ↔ Les bénéfices du projet pour le territoire
- ↔ Un projet de dimension européenne
- ↔ Phase 1
- ↔ Phase 2
- ↔ Interventions préparatoires
- ↔ Acquisitions foncières
- ↔ Insertion paysagère
- ↔ Bruit ferroviaire
- ↔ Eau et transparence hydraulique





Vos questions et vos remarques



Merci de votre présence